

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**Réunion du 26 mars 2015**

L'an deux mil quinze, le 26 du mois de mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre d'Amilly se sont réunis à la Mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11, et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, le 20 mars 2015.

Étaient présents : Mesdames BASTEL Fanny, BERTHOMME Suzette, Monsieur COURBOULAY Vincent, Mesdames DUBOIS Nathalie, FEVRE Céline, GERAUD Marie-Elisabeth, LARELLE Joëlle, Messieurs BOISSON Jackie, PAPOT Samuel, Monsieur PEREZ Joaquim formant la majorité des membres en exercice, Le conseil étant composé de 11 membres.

Absent excusé : Monsieur MADEIRA Claude

Présents : 10

Votants : 10

Madame Nathalie DUBOIS a été élue secrétaire de séance.

Invitée : Chantal Berthou, secrétaire de Mairie

Ouverture de la séance à 20 h 45.

Tous les membres du Conseil Municipal ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion.

Le compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune observation. Signature du Registre des Délibérations.

ORDRE DU JOUR**I- PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET DU COMPTE DE GESTION**

1/ Présentation du Compte Administratif par Madame Le Maire repris ci-dessous :

Investissement

| | | |
|----------|------------------|------------|
| Dépenses | Prévus | 338 870,98 |
| | Réalisé | 213 293,94 |
| | Reste à réaliser | 26 131,35 |

| | | |
|----------|------------------|------------|
| Recettes | Prévus | 338 870,98 |
| | Réalisé | 247 299,08 |
| | Reste à réaliser | 0,00 |

Fonctionnement

| | | |
|----------|------------------|------------|
| Dépenses | Prévus | 375 502,90 |
| | Réalisé | 278 463,71 |
| | Reste à réaliser | 0,00 |

| | | |
|----------|------------------|------------|
| Recettes | Prévus | 375 502,90 |
| | Réalisé | 416 129,81 |
| | Reste à réaliser | 0,00 |

Résultat de clôture de l'exercice

| | |
|-----------------|------------|
| Investissement | 34 005,14 |
| Fonctionnement | 137 666,10 |
| Résultat global | 171 671,24 |

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2014 et arrête ainsi les comptes, 9 voix pour et 1 abstention

Délibération 2015/17

2/ Présentation du Compte de Gestion par Monsieur Vincent Courboulay, 1^{er} Adjoint

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion présentent les mêmes résultats selon l'état M 14, les sommes étant identiques à celles du Compte de Gestion tenu par Madame le Percepteur et après délibération DCM 2015/17 le Compte de Gestion est approuvé par 9 voix pour et 1 abstention

Délibération 2015/18

II- AFFECTATION DES RESULTATS

Présentation de l'Affectation des résultats 2014 par Madame Le Maire

Après avoir approuvé le Compte Administration de l'exercice 2014 (DCM n°2015/17 le 26 mars 2014), considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

| | |
|--|------------|
| | 73 052,20 |
| Un excédent de fonctionnement de | |
| Un excédent reporté de | 64 613,90 |
| Soit un excédent de fonctionnement cumulé de | 137 666,10 |
| Un excédent d'investissement de | 34 005,14 |
| Un déficit des restes à réaliser de | 26 131,35 |
| Soit un excédent de financement de | 7 873,79 |

Le Conseil Municipal décide par 9 voix pour et 1 abstention d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

| | |
|--|------------|
| RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/14 : EXCEDENT | 137.666,10 |
| AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) | 47.000,00 |
| RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) | 90.666,10 |
| | |
| RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT | 34 005,14 |

Délibération 2015/19

III- PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU CCAS ET DU COMPTE DE GESTION

1/ Madame le Maire expose que le CCAS doit rester ouvert si besoin et procède à la présentation du Compte Administratif comme repris ci-dessous :

Investissement

| | | |
|----------|------------------|------|
| Dépenses | Prévus | 0,00 |
| | Réalisé | 0,00 |
| | Reste à réaliser | 0,00 |

| | | |
|----------|------------------|------|
| Recettes | Prévus | 0,00 |
| | Réalisé | 0,00 |
| | Reste à réaliser | 0,00 |

Fonctionnement

| | | |
|----------|------------------|------|
| Dépenses | Prévus | 0,00 |
| | Réalisé | 0,00 |
| | Reste à réaliser | 0,00 |

| | | |
|----------|------------------|------|
| Recettes | Prévus | 0,00 |
| | Réalisé | 0,00 |
| | Reste à réaliser | 0,00 |

Résultat de clôture de l'exercice

| | |
|-----------------|------|
| Investissement | 0,00 |
| Fonctionnement | 0,00 |
| Résultat global | 0,00 |

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote le Compte Administratif 2014 du CCAS et arrête ainsi les comptes, 9 voix pour et 1 abstention

Délibération 2015/20

2/ Présentation du Compte de Gestion par Monsieur Vincent Courboulay, 1^{er} Adjoint

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion du CCAS présentent les mêmes résultats selon l'état M 14, les sommes étant identiques à celles du Compte de Gestion tenu par Madame le Percepteur et après délibération DCM 2015/17 le Compte de Gestion est approuvé par 9 voix pour et 1 abstention

Délibération 2015/21

V - DIVERS PROJETS 2015

- ITHIAS : promesse de bail photovoltaïque en vue de l'installation et l'exploitation d'installations photovoltaïques. Le Conseil Municipal après délibération décide à l'unanimité de laisser ITHIAS faire une étude de faisabilité gratuite pour les bâtiments suivants Eglise, logements sociaux, mairie, cantine, salle des fêtes.

Délibération 2015/22

- ENERCOOP : changement de fournisseur d'électricité à ce jour EDF, le Conseil Municipal après délibération décide de tout basculer sur ENERCOOP (énergie verte) sauf l'éclairage public, et pour la Salle des Fêtes de faire une mise en concurrence.

Délibération 2015/23

- Complémentaire municipale : proposer aux administrés un contrat de mutuelle complémentaire avec tarif « de groupe » avec la condition de résider dans la Commune, adhésion de la Mairie à l'Association Actiom. Prévoir une réunion.

- Fleurissement - Jardins partagés : permettre au village de disposer de bac de fleurs et de légumes, budget de 1 000 €.

- Cantine : remise aux normes (entrée/vestiaire/office...), avec isolation phonique du réfectoire.-- --

-Sécurité :

.parking école : voir ou faire un parking et réfléchir à une nouvelle entrée,

.raquette au lotissement le Bossay : mise en place d'une raquette permettant de faire $\frac{1}{2}$ tour pour le ramassage par le Smictom des poubelles,

.traversée de Simoussais sécurisation de la D119.

- Mairie : réhabilitation avec demande de subvention et lancement appel projet « architecte » ?

- Terrain de sport : projet concernant l'avenir du terrain de sport, une réunion d'informations « Quel avenir pour notre terrain » est prévue le 24 avril à 20h30 à la Salle des Fêtes.

V - DIVERS

-Le Greta propose une formation pour les élus sur le thème « comprendre et pratiquer les finances locales » les 20 et 21 mai à Royan.

-Madame le Maire informe de la réception d'un courrier de Madame Moyre Isabelle de Puyravault demandant l'autorisation d'occuper un emplacement sur la voirie pour son projet de commerce ambulancier de type salon de coiffure. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de louer à titre gratuit - Un arrêté sera nécessaire.

-Le 7 avril une séance découverte gratuite de Fitness sénior est prévu de 14h à 15h30 à la Salle des Fêtes, suivie de 6 séances prise en charge par la Commune (240 € les 6 séances), les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois jusqu'en juillet. Une convention doit être signée. Accord unanime du Conseil Municipal. Délibération 2015/24

-Un devis a été demandé pour la réparation de l'élagieuse afin de pouvoir la revendre.

-Le repas des aînés est prévu en juin à la Ferme Flamande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h35

Emargement : _____

Fanny BASTEL

Vincent COURBOULAY

Suzette BERTHOMME

Jackie BOISSON

Nathalie DUBOIS

Céline FEVRE

Marie-Elisabeth GERAUD

Joëlle LARELLE

Claude MADEIRA

Samuel PAPOT

Joaquim PEREZ